



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Le-delit-de-blaspheme-enfin-abroge-660>

Le délit de blasphème enfin abrogé

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mardi 31 janvier 2017

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

au JORF n°0024 du 28 janvier 2017

LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

« Art. 167. - Les articles 31 et 32 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État sont applicables. » dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Voir l'analyse de **Michel Seelig** sur son blog

[>](IMG/jpg/bougainvillee_2_.jpg)

